

Angliers

Terre et vie d'équilibre

Le Maire, les adjoints

et les conseillers municipaux
vous souhaitent de
belles fêtes de fin d'année

MAIRIE D'ANGLIERS
Place Saint Pierre
17540 ANGLIERS

mairie@angliers.fr
www.angliers.fr
Tél. 05 46 37 57 69

-  MairieAngliers
-  AngliersCommercesEntreprises
-  AngliersAssociations

 **Terre saine**
Communes sans pesticides

**Angliers**
Terre et vie d'équilibre

LE MOT DU MAIRE	03-04
LE CENTRE DE LOISIRS	05-06
LA MÉDIATHÈQUE	07-08
ANGLIERS ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE	09-10
LE 1 NOVEMBRE	11
LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL	12-16
LA RESTAURATION SCOLAIRE	17-20
L'ÉCOLE	21
ASSOCIATIONS	22-25
NOS SPORTIFS À L'HONNEUR	26-28
ÉTAT CIVIL	29
INFOS PRATIQUES	30
CONTACTS	31
INCIVILITÉS	32
CYCLAD	33
ALZHEIMER	34

LA GAZETTE D'ANGLIERS
N°78 - DECEMBRE 2021

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DISTRIBUÉ GRATUITEMENT.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : DIDIER TAUPIN
COMMISSION DE COMMUNICATION :
MONIQUE MORASSO / HELENE GIRAUD / PASCAL BRETON
JEAN PIERRE LE CLOËREC / AGENTS DE LA MAIRIE

Visé du dépôt n°1058 du 06/06/2006
Périodicité semestrielle, tirée en 600 exemplaires.

CONCEPTION GRAPHIQUE :

SONIA SELING CRÉATIONS - 07 68 15 26 74

IMPRESSION :

AEN - PASCAL THULOUX IMPRIMERIE - 06 52 39 28 51

Retrouvez toutes les informations actualisées sur :

www.angliers.fr

et sur facebook : MairieAngliers,
AngliersCommercesEntreprises et AngliersAssociations.

GARAGE BERCHOTTEAU

STATION SERVICE

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

MÉCANIQUE - CLIMATISATION - PNEUMATIQUES

VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

1 route de la Mer - 17540 ANGLIERS

Tél. 05 46 37 57 46



AROMA PIZZ
BAR - SNACK



Vente sur place ou à emporter

05 46 52 84 60

Espace commercial de l'Escale
6, rue des Sables - 17540 ANGLIERS



Alors que le gouvernement multiplie depuis plusieurs mois les échanges avec les collectivités territoriales, certains enjeux locaux sont abordés mais les solutions tardent à être mises en œuvre avec par exemple le sujet médical, la mobilité dans les zones rurales et péri-urbaines, la proximité des services publics...

De même, l'autonomie financière des communes est de plus en plus fragilisée réduisant nos marges de manœuvre et les leviers d'actions de nos conseils municipaux. Il est vrai que l'État tente de compenser à l'euro près nos « pertes » financières (Taxe d'Habitation) par des dotations : ces dernières ne sont pas dynamiques et dépendent des choix politiques... et le fait de démultiplier les échelons territoriaux oblige à partager encore et encore. Et pourtant tout le monde s'accorde unanimement à placer la commune comme le seul échelon incontournable parmi le mille-feuille administratif : on lui reconnaît sa proximité, son lien social et le bien vivre ensemble, son appui logistique lors de crise sanitaire etc. sans compter sur ses investissements colossaux créant de l'activité et du travail pour les entreprises.

Dans notre commune, nous essayons de cultiver ce lien social et notamment le vivre entre voisins, le respect des autres, le dialogue envers son prochain.

Plus que jamais, nous devons placer cette philosophie de vie au cœur de nos sociétés. Telle devrait être notre obligation du bonheur. Je cite un proverbe français « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse » à méditer !

La commission communale « Environnement » vous propose de se retrouver à la Sainte Catherine 2022 pour de nouvelles plantations de haies. De nombreux projets sont actuellement en réflexion comme la création de vergers, de jardins partagés, d'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation etc. L'environnement, la biodiversité, la protection de la nature et de l'eau... sont des éléments incontournables et transversaux avec le littoral marin notamment pour notre département afin d'essayer non pas de diminuer le réchauffement climatique mais de le contenir. Nous sommes sur ce point encore dans une philosophie de vie. Nul saurait croire que poser quelques panneaux photovoltaïques sur son toit suffirait !

Malgré la crise sanitaire liée à la Covid_19, Angliers continue sa dynamique de développement engagée depuis plusieurs années en proposant un nouveau site intern@t avec une approche plus responsable et plus communicante, en valorisant les hommes et femmes du territoire communal. Il est pensé pour optimiser l'utilisation de l'internaute basé sur une recherche d'informations soucieux de l'impact écologique qu'entraîne un site internet. Préparé depuis plusieurs mois avec un comité de pilotage ad-hoc, le lancement est prévu au cours du mois de janvier 2022.

Notre commune est inscrite comme « village Internet » : apparaîtra prochainement sur les panneaux d'entrée d'agglomération le symbole @ au même titre que les papillons pour « Ma Commune, zéro pesticide ». Pourquoi avoir souhaité être territoire connecté ? Nous nous sommes lancés dans l'inclusion numérique avec le réseau APTIK, amené le numérique dans l'école et la classe mobile, lancé « panneau pocket », les réservations en ligne du cours de tennis... Dans cette continuité, il nous paraît rationnel de conforter notre positionnement au niveau départemental en prenant en compte les enjeux pour la commune d'Angliers : Mettre les outils au service des administrés, réduire la fracture numérique, réduire les coûts téléphoniques et internet, améliorer les flux entre les bâtiments administratifs, sécuriser les bâtiments et la protection, optimiser les flux énergétiques et la qualité de l'air... Enfin être une vitrine du « smart village » et un acteur de référence pour la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

Dans le cadre de l'urbanisation, la réflexion sur le développement de la nouvelle zone « Fief des Basseuilles » est commencée. Nous arrivons dans la phase des discussions avec les aménageurs fonciers car au-delà de l'habitat, nous souhaitons l'implantation de services, de commerces et une intégration de ce nouveau quartier. Grâce aux Orientations d'Aménagements et de Programmation rédigées par les élus d'Angliers et inscrites dans le PLUI, et à l'intervention d'architectes urbanistes privés et du CAUE 17, les esquisses présentées prennent de la hauteur et de la consistance.

Convaincu du potentiel économique de proximité en adéquation avec la zone de l'Escale en activité et au potentiel démographique, de nouvelles activités économiques vont permettre d'apporter encore plus de vitalité au tissu économique, de créer de la richesse, des emplois... Aussi, nous travaillons à la création d'un Nouveau Lieu – Nouveau Lien, dispositif proposé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, en soutien avec l'État dans le cadre d'aide financière à l'ingénierie de projet. J'espère pouvoir présenter ce

dossier publiquement.

Depuis plusieurs années, le Docteur Sylvie Laustriat a exercé en tant que médecin libéral à Angliers et vient de faire valoir ses droits à la retraite. Je profite pour remercier publiquement le docteur Laustriat de m'avoir fait confiance en s'installant dans notre petit village sans médecin donc sans patientèle et seule. Je sais que sa première année a été plus que délicate et que les années nous ont donné raison. Je lui souhaite de profiter pleinement de ces nouvelles années de bonheur.

Au cours du mois de décembre, les Docteurs Manon Asquier et Julie De Decker, médecins généralistes accompagnées d'une infirmière asalée vont emménager dans la maison de santé en attendant de venir provisoirement dans la mairie changeant rue de l'école. Cette dernière fera l'objet de travaux afin de réaliser trois cabinets normés. Confronté au surcroît de patientèle généré par l'augmentation démographique locale et avoisinante, un troisième médecin est attendu en début d'année 2022.

Je vous informe également de l'installation d'un psychanalyste en février 2022 ; une première installation dans la mairie temporaire avant d'intégrer au printemps la maison de santé à l'Escale.

Dans ce numéro 78, il vous est présenté un dossier complet sur la restauration scolaire. Cet exposé permettra à chacune et chacun d'entre vous de comprendre son organisation ainsi que le coût réel du prix du repas par élève. La participation financière du budget communal s'élève à 3,64 € par repas soit à 25 % de la recette de la taxe foncière perçue par la commune.

Le conseil municipal a acté la tarification sociale à 1 euro le repas en conventionnant avec l'État pour une durée de trois années permettant ainsi à plus de 40 familles d'en bénéficier.

Nos travaux se réalisent...

- Nous devrions réceptionner notre nouvelle mairie en février pour un déménagement en avril 2022 (pour votre information, l'inauguration est prévue pour juin/juillet)
- L'effacement des réseaux et la création d'un nouvel éclairage public sont en cours pour les rues du Chemin vert, impasse de l'Abreuvoir, rue Saint Gilles, rue de Ré, rue Basse et à l'angle des rues de l'école et du Château.

Un grand merci à tous les administrés, bénévoles qui œuvrent et nous apportent leur soutien et leur temps. Merci aux élus engagés, compétents et que je sollicite intensément. Merci au personnel territorial pour leur engagement et leur professionnalisme car sans ces agents, le sens du service au public serait une notion bien abstraite.

Je vous souhaite de vous retrouver en famille et entre amis pour ces fêtes de fin d'année.

Belle et heureuse année 2022.
Bien chaleureusement.

Le Maire
Didier TAUPIN





Mickaël BOUVIER Gérant
55 rue de Béthencourt – 17000 La Rochelle

Tél : 05 46 35 43 44
Fax : 05 46 35 73 57
Mobile : 06 85 95 82 86
Mail : m.bouvier@teneo-solutions.fr

Petit aperçu des activités réalisées par vos enfants de juillet à octobre 2021
avec **les enfants de 3 à 11 ans.**

Été 2021



Octobre 2021

Halloween était de la fête avec comme réalisations : Des photophores, des cadres photos terrifiants, squelette en coton-tige...

Pour terminer ces 15 jours de vacances, la fameuse boom d'halloween, très attendue de tous les enfants. Une sortie Mc Donald et cinéma été proposée aux enfants.

Décembre 2021

Avec la participation de « la Farandole plus », un marché de Noël est prévu où seront vendues les activités confectionnées par les enfants du parc de loisirs. D'autres stands seront proposés ainsi que du vin chaud.

Cette manifestation se déroulera, la semaine juste avant les vacances de Noël.



Projets réalisés avec **les jeunes de 11 à 17 ans :**

Été 2021

Suite à la crise sanitaire, le club ados a été également impacté

De nombreuses sorties étaient prévues, mais une seule a pu être organisée durant l'été, ce fut celle des « chantiers des Francofolies »

Les jeunes ont profité de quelques concerts gratuits.

Octobre 2021

Sur toute une journée les jeunes ont affronté différentes équipes lors d'un tournoi de laser game, dans le nouveau complexe situé à Angoulins.

Le club ados reprendra lors des vacances de février 2022

Sandra

Responsable du centre de loisirs

Magalie PETIT

Conseillère municipale déléguée à l'enfance)

PRODUCTEUR DE
ROSES & FRAISES

Roseiraie la Joliette

Lengèves | Dompierre

05 46 37 56 41 | 05 46 66 35 97

roseraielajoliette.com
roseraielajoliette@orange.fr



100% entre particuliers

Olivier ROBIN

Responsable secteur

06 61 20 61 65

olivier.robin@monaideimmobiliere.fr

YVLA PEINTURE

Yannick Seguin

Peintre en bâtiment

07 69 78 43 89

yvla.peinture@hotmail.com

4, Rue de la Cure

17540 ANGLIERS

La rentrée de la Médiathèque!

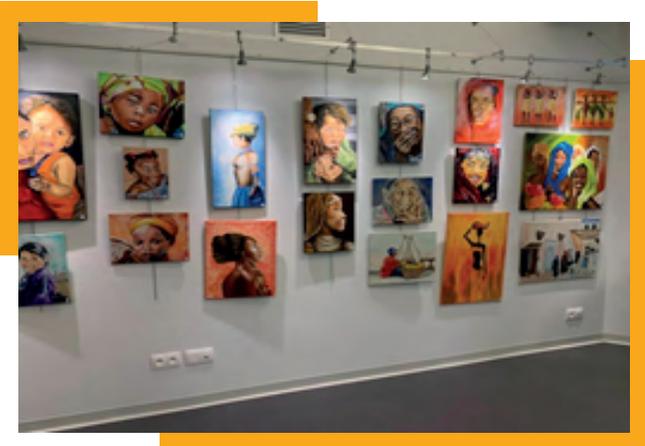
C'est avec plaisir que la Médiathèque a retrouvé ses adhérents et a souhaité la bienvenue aux nouveaux usagers. Nous continuons d'accueillir avec plaisir notre public, bien entendu, dans le respect d'un protocole adapté et des gestes barrières. Le pass-sanitaire est demandé à toutes personnes entrant dans nos locaux dès l'âge de 12 ans. Si vous n'êtes pas détenteur du fameux sésame, vous avez toujours la possibilité d'utiliser le service « Drive » et notre catalogue en ligne à l'adresse suivante:
<https://angliers-pom.c3rb.org>

Vous y trouverez tous nos ouvrages (livres, CD, DVD, revues...).

Par exemple : Une réservation effectuée le mardi sera à votre disposition dans le sas d'entrée dès le mercredi aux heures d'ouvertures habituelles.

Ce service est réservé aux adhérents de la médiathèque, si ce n'est pas votre cas, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone, la procédure à suivre vous sera communiquée.

L'espace expositions est de nouveau ouvert et les artistes les bienvenus !



Monsieur Alain COSNARD peintre est venu exposer ses tableaux du 15 octobre au 15 novembre 2021. Un vernissage haut en couleurs a été proposé le 29 octobre 2021. Une nouvelle artiste, Madame Muriel BARNY, a pris la suite et expose ses toiles du 16 novembre au 17 décembre 2021.

La venue de Titus Auteur d'albums pour enfants, Comédien ... à la Médiathèque !



Une rencontre avec le jeune public a été proposé en partenariat avec la Communauté de communes Aunis Atlantique au sein de nos locaux. Les enfants de l'accueil de loisirs étaient également conviés pour cette occasion. Titus a su captiver, faire rire les petits comme les grands en lisant des extraits de ses albums. Également en échangeant avec son public, en répondant à des questions sur la création d'un album, sur son métier...

NOUVEAU ! Vous êtes Assistantes maternelles sur la commune, vous souhaitez venir en médiathèque ?

Des créneaux vous sont désormais réservés sur inscription par téléphone au 05 46 56 10 42

ou par mail : mediatheque@angliers.fr
Vous retrouverez les dates de nos prochaines rencontres sur le site internet de la mairie ainsi que sur facebook ou par voie d'affichage à la médiathèque.

De plus, l'accueil des enfants de l'école lors de la pause méridienne et sur le temps scolaire se poursuit également.

Vous trouverez toutes les informations nous concernant sur :

- notre page facebook <https://www.facebook.com/mediatheque.arcenciel.9>
- le site internet de la commune www.angliers.fr
- la page facebook <https://www.facebook.com/AngliersCharenteMaritime>

Alors n'hésitez pas à venir et revenir profiter de cette espace culturel qui vous est dédié!

« Un Grand Merci ! » à l'équipe de bénévoles de la Médiathèque : Mmes Maryline POINDRON, Nadine COSNARD, Annie RENAUD, Sophie TAUPIN, Marie-Paule FAUCHER, Colette AUGER, Julie GABORIT, Maryannick LE ROUX, pour leur investissement.

Horaires d'été:

Mardi : 16h00-19h00
Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00

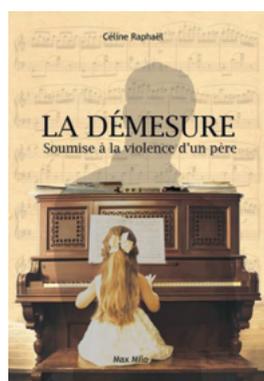
Horaires d'hiver:

Mardi : 16h30-18h30
Mercredi : 14h00-16h00
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h00 -12h00

Si vous souhaitez donner de votre temps, vous serez le ou la bienvenu(e) parmi le groupe de bénévoles. Contactez Cynthia à la bibliothèque ou à la mairie.

Coups de Coeur...

La Démésure de Céline Raphaël



Un récit plein de dignité. Il éclaire les mécanismes de la violence familiale et l'obsession des parents à fabriquer des petits génies, en usant de l'autorité parentale pour contraindre son enfant à la perfection. Céline Raphaël raconte la violence extrême de son père et sa reconstruction. Un sujet FORT... et sensible!

Sophie (Bénévole)

L'Été où je suis devenue vieille d'Isabelle Courtivron



L'autrice nous décrit les différentes étapes de sa vie, qui finalement ressemble à la notre.

- A 20 ans tu fais la révolution,
- A 30 ans tu t'assagis car tu travailles,
- A 50 ans tu peines à faire les choses,
Et à 60 ans on te traite de petite vieille...

Une réflexion sur le temps qui passe et comment chacun(e) d'entre nous abordons ce changement, cette vieillesse.

Une lecture qui nous aide à rester

positif, surtout en ce moment et des livres comme cela il y en a plein la médiathèque.

Marie-Paule (Bénévole)

Kilari de An Nakahara



J'ai lu les 14 tomes de Kilari, c'est un manga qui raconte l'histoire d'une jeune collégienne qui en faisant la rencontre d'une star, tombe amoureuse de lui et décide de devenir également une star pour se rapprocher de lui...

J'ai trouvé cette saga sympa à lire. Les dessins sont simples mais marrants. Une spéciale dédicace au chat qui est trop mignon!

Milo B (jeune lecteur)

Soluris (Syndicat Informatique de la Charente Maritime) a souhaité interroger notre mairie sur les projets de Smart Village ou village connecté.

«Un réel atout pour faire rayonner notre ville»

3 questions à Didier TAUPIN, Maire d'Angliers (1300 habitants) sur ses ambitions numériques et ses projets communs avec Soluris.

Quels sont les projets numériques de votre commune ?

Lorsque nous avons entamé le mandat, nous avons, dans le cadre de notre schéma directeur informatique, défini nos objectifs en lien avec le numérique. Nous souhaitons donner une image innovante de notre commune. J'ai souhaité nommer un adjoint au maire au numérique (Jean-Pierre LE CLOËREC membre du bureau de Soluris) et montrer cette volonté d'aller vers un territoire connecté.

● **L'inclusion numérique**

Sur l'inclusion numérique, nous avons souhaité être un pilote dans le cadre de la Communauté de Communes d'Aunis Atlantique et mettre l'informatique à la portée de tous. Avec l'appui d'une personne du réseau APTIC et des Pass Numériques, nous avons mis en place des cours informatiques individualisés pour les administrés. Les cours sont très diversifiés, on peut apprendre à utiliser un smartphone, Word, utiliser des réseaux sociaux, réaliser des démarches administratives, etc.

● **Dans nos écoles**

Dans le cadre du plan de relance, nous avons installé des vidéoprojecteurs interactifs dans les classes de primaire et créé une classe mobile où 15 tablettes sont mises à disposition. Les enfants n'ont pas tous accès à ces services et il est intéressant qu'ils puissent appréhender leurs fonctionnements et utiliser ce support dans le cadre de leur éducation.

● **Notre territoire connecté**

Dans le cadre de ce schéma directeur, un sujet concerne le rayonnement de notre commune, nous souhaitons montrer une approche différente des outils informatiques et le mettre au cœur de notre territoire, orientée vers l'administré. On a profité du projet de rénovation de notre mairie pour déployer des solutions innovantes et connectées.

Avez-vous des projets communs avec Soluris ?

Oui, nous en avons plusieurs. Nous allons mettre en place un nouveau réseau téléphonique (augmentation de la qualité des services, du nombre de postes téléphoniques sur une même ligne). D'autre part, Nous souhaitons interconnecter tous nos bâtiments communaux (mairie, centre de loisirs, école, médiathèque) avec de la fibre, permettant une rationalisation des moyens informatiques (réduction du nombre d'abonnement de connexion internet)

Un autre projet est de déployer un système de portes à serrure électronique dans notre nouvelle mairie et tout sera piloté par le cloud à distance ou via une application sur smartphone. Cela nous permettra de fermer les portes à distance, d'améliorer la surveillance des locaux et d'avoir une meilleure gestion des droits d'accès.

Après avoir déjà fait un premier travail important sur les économies d'énergie, nous avons souhaité aller plus loin pour encore mieux rationaliser les coûts énergétiques de nos bâtiments et travailler sur l'optimisation de l'air dans les écoles.

Pour finir, nous allons équiper nos bâtiments et notre commune de vidéo surveillance et déployer des bornes Wi-Fi sur notre territoire. L'approche peut paraître complexe mais Soluris offre la possibilité aux petites communes de déployer ces solutions.

Et financièrement ?

L'approche financière est très intéressante, il y a un réel retour sur investissement. Le réseau téléphonique IP et l'interconnexion de nos bâtiments va nous permettre de réduire nos coûts informatiques et téléphoniques. Nous allons pouvoir proposer de nouveaux services auprès des citoyens.

Il s'agit d'objectif ambitieux surtout pour une petite commune mais l'offre Soluris est à la portée des petites communes, ce sont des technologies accessibles financièrement.

C'est un réel atout pour faire rayonner notre ville. Nous souhaitons être des précurseurs sur ces sujets.

L'Inclusion numérique

Dans le cadre du plan France relance, la mairie d'Angliers a pris le parti de mettre les outils numériques au cœur de l'école.

D'une part, un fonds d'aide nous a permis d'acquérir des vidéoprojecteurs interactifs pour les classes de primaires et une classe mobile. Cette dernière est dotée de 16 tablettes permettant aux élèves de se familiariser avec ses outils dans un cadre éducatif.

D'autre part, nous avons aujourd'hui de plus en plus de monde à nous solliciter pour se sensibiliser ou se perfectionner aux outils informatiques dans le cadre du pass numérique. Celui-ci est accessible à tous et gratuitement. Sarah, en charge de l'animation de ces cours, vous assistera sur toutes formes de besoins, messageries, démarches administratives, Excel, Word, Visio conférence, recherche d'emploi.

Nous avons souhaité que les cours soient individuels, alors n'hésitez pas osez et prenez contact avec la mairie pour réserver un créneau au 05.46.37.57.69 ou par mail mairie@angliers.fr.

De nouveaux concepts de sensibilisation seront proposés dans les prochains mois avec des sujets de tout ordre (ma première inscription sur un site web, les réseaux sociaux, ...) et si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous les soumettre. Vous souhaitez devenir autonome pour réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, ou pour encore échanger des mails avec votre famille, vos amis..., votre carnet "Pass Numérique" d'une valeur totale de 100 euros vous permet de bénéficier d'un accompagnement à l'informatique dans la médiathèque ou un espace dédié vous est réservé.



Jean-Pierre LE CLOËREC

Adjoint au maire en charge du numérique



AGENCE DE DOMPIERRE SUR MER

Tél: 05-46-35-26-26

**TRAVAUX PUBLICS
ET
PARTICULIERS**





Nous avons renoué avec la cérémonie avec du public pour le 11 novembre. Un beau soleil pour commémorer nos soldats disparus. Nous vous retraçons ci-dessous l'origine du 11 novembre issue d'un article du ministère des armées.

Pourquoi le 11 novembre est-il férié ?

Les commémorations dans chaque ville française font de ce jour où a été signé l'Armistice du 11 novembre 1918, clôturant la Grande Guerre, une journée d'hommage et de recueillement. Un moment dédié aux morts de ce conflit, mais aussi des disparus dans d'autres circonstances.

L'attentat à Sarajevo de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empire austro-hongrois, entraîne la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie accusée de l'assassinat. Par le jeu des alliances, l'Europe entre en guerre pendant quatre ans.

Début novembre 1918, le chancelier allemand Max de Bade envoie au maréchal Foch une délégation pour demander la fin des hostilités et négocier les conditions de l'armistice. Le 11 novembre à 5h45 celle-ci est signée et les hostilités suspendues quelques heures après. L'armistice est une suspension provisoire des combats, la sortie de guerre ne sera actée véritablement que le 28 juin 1919 avec la signature des traités de Versailles.

L'Après-Guerre

À la signature de l'armistice, une longue période de deuil et de reconstruction commence pour la France. 1,4 million de soldats sont morts ou disparus, 3,6 millions sont blessés, plus de 500 000 ont été faits prisonniers. Les corps des soldats autrefois enterrés dans les fosses communes reposent désormais dans des monuments aux morts qui commencent à s'ériger à la demande des familles. On dénombre la construction de 36 000 édifices entre 1920 et 1925. Ils deviennent les lieux de commémoration de la Grande Guerre et permettent ce devoir de mémoire.

La loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre la "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix", avant la création, en 1923 et à l'initiative du ministre de la guerre André Maginot, la Flamme du

Les Commémorations officielles

souvenir qui brûle en permanence pour honorer ceux qui sont tombés au front.

La loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits passés et présents. Elles permettent de reconnaître leur courage et de témoigner de la reconnaissance du pays.

Le Soldat inconnu

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée en 1916 lors de la bataille de Verdun par F.Simon, président du Souvenir Français de Rennes. Il propose d'honorer au Panthéon un soldat « mort pour la patrie ». Le 8 novembre 2020 est votée la remise des honneurs du Panthéon à une dépouille non identifiée qui sera inhumé sous l'Arc de Triomphe en janvier 1921. Ce soldat inconnu devient le symbole de ces Poilus morts pour la France dont les familles n'ont pas identifié ou retrouvé le corps.

Le Devoir de Mémoire

En 1928, le Bleuets de France se démocratise. Cet insigne tire son nom des fleurs poussant dans les tranchées mais aussi de la couleur des uniformes des Poilus. C'est le symbole de la mémoire et de la solidarité en France. La vente de ces insignes sert à aider les victimes de guerre, veuves et orphelins.

« *La Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.* » (Gaston Doumergue)

Il incombe aux Français de garder la prégnance du souvenir de ces Poilus mais aussi des autres victimes. Tous les ans, le 11 novembre, se tient, à l'Arc de Triomphe, une cérémonie d'hommage au soldat inconnu, représentant de tous les combattants morts identifiés ou non. En 2021, cette cérémonie revêt un caractère spécial : le président de la République, Emmanuel Macron, préside l'inhumation d'Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, décédé le 12 octobre.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 01 Juin 2021 -

Communauté de Communes Aunis Atlantique : avis sur le schéma de mutualisation (délibération n°40/06/2021)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de schéma de mutualisation présenté,

Avis sur le projet éolien de Saint-Sauveur-d'Aunis (délibération n°43/06/2021)

Le Conseil Municipal décide à la majorité (12 voix contre – 1 abstention – 0 voix pour) d'émettre un avis défavorable sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Sauveur d'Aunis.

Autorisation de signer une convention d'honoraires avec un cabinet d'avocats (délibération n°44/06/2021)

Monsieur le Maire propose de signer une convention d'honoraires avec un cabinet d'avocats afin d'être conseiller dans divers domaines et notamment en droit de la fonction publique, droit de l'urbanisme, domaine public, marchés publics...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats de Maître Marine DENIS.

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL "rénovation énergétique des bâtiments publics" - plan de relance 2021 (délibération n°45/06/2021)

Le coût estimatif des travaux s'élève à : 86 769,30€ HT comprenant :

- La modernisation de l'éclairage : 28 688,30 € HT
- L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective : 58 081,00 € HT

Plan de Financement :

DSIL 2021 sollicitée (80%) 69 415,44 €
Commune (20%) 17 353,86 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Annule la délibération n°16/03/2021 du 09 mars 2021,
- Approuve le projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux tel qu'énoncé ci-dessus,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL « rénovation énergétique des bâtiments publics » - plan de relance 2021.

Médiathèque : demande de subvention pour le développement de la lecture auprès de publics spécifiques - enfance et jeunesse (délibération n°46/06/2021)

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Centre National du Livre dans le cadre du développement de la lecture auprès de publics spécifiques – enfance et jeunesse.

Le coût estimatif du projet s'élève à : 12 739 € TTC

Plan de Financement :

Subvention CNL sollicitée (70%) 8 917,30 €
Commune (30%) 3 821,70 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet de développement de la lecture auprès de publics spécifiques – enfance et jeunesse,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention

auprès du Centre National du Livre dans le cadre du développement de la lecture auprès de publics spécifiques – enfance et jeunesse.

Restaurant scolaire : demande de subvention dans le cadre du plan de relance pour le soutien

Le coût estimatif d'équipements matériels s'élève à : 11 779,50 € HT
Plan de Financement :

Subvention État sollicitée (100%)	11 779,50 €
Commune (TVA)	2 355,90 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet d'équipements matériels pour le restaurant scolaire,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du plan de relance pour le soutien aux cantines scolaires.

Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (délibération n°48/06/2021)

Monsieur BRETON Pascal est proclamé délégué suppléant au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Affaires diverses

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Présentation du dossier Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) déposé à la CDC Aunis Atlantique.
- Le PLUiH sera exécutoire à compter du 21 juin 2021.
- École : l'ouverture d'une 8ème classe pour la rentrée prochaine a été confirmée par courrier de l'Inspectrice d'académie.
- Signature d'un avenant n°1 avec l'entreprise Atlan'Route (lot VRD) à hauteur de 8 232€ TTC concernant le marché à procédure adaptée pour la restructuration et l'extension de la mairie.
Le nouveau montant de ce lot est de 96 430,72€ TTC.
- Lettre de remerciement reçue de l'Association des Maires et Présidents intercommunalité des Alpes-Maritimes pour le soutien financier apporté aux sinistrés suite à la tempête Alex en octobre 2020.
- La cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle mairie se déroulera le vendredi 9 juillet à 17h15 en présence de Monsieur le Préfet.
- La société Sensing Vision fera un point pédagogique aux élus sur les enjeux du numérique pour les habitants.
- Un planning d'ouverture de l'observatoire doit être fait entre les élus en charge de cette affaire.

Madame Maryannick LE ROUX présente l'organisation des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales à venir dans le respect de la circulaire préfectorale correspondante.

Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC indique :

- Lancement du projet inclusion numérique le 15 juin à la médiathèque : cours informatiques gratuit sur inscription donnés par Sarah MEUNIÉ.
- Le dossier déposé dans le cadre du plan de relance – continuité pédagogique appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaire a été retenu par l'Éducation Nationale. En attente des modalités d'octroi de la subvention.
- Réflexion en cours sur la réalisation d'un nouveau site internet, contrat signé avec la société Tenor. Chaque élu(e) est invité(e) à communiquer ses idées.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 05 Octobre 2021 -

Rétrocession des voies, réseaux et espaces communs des lotissements : Les Hauts de Saint-Gilles 1 et 2 (délibération n°65/10/2021)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession des lotissements Les Hauts de Saint-Gilles 1 et 2 et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'indisponibilité le Premier Adjoint, à effectuer les démarches administratives et à signer les actes nécessaires pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal, des voies, réseaux et espaces communs des lotissements Les Hauts de Saint-Gilles 1 et 2,

Autorisation de signer un contrat avec un cabinet de recrutement concernant la recherche d'un médecin généraliste (délibération n°66/10/2021)

Considérant la nécessité de retrouver un médecin généraliste pour le bien être de la population,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un contrat avec le cabinet de recrutement Activa Médical.

Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet sur un emploi permanent (délibération n°65/10/2021)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer au tableau des effectifs un emploi permanent de d'adjoint administratif à temps non complet, à raison de 17heures 30 minutes hebdomadaires (17,50/35èmes).

Décisions du Maire

- Signature de l'avenant n°1 d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise EURL SYNERTEC (lot n°09 : électricité) en raison du remplacement du système d'éclairage de la salle du conseil et des mariages : bandeaux LED linéaires intégrés au plafond bois à la place des dalles et spots.

Montant du marché initial : 30 019,50 € HT soit 36 023,40 € TTC

Montant de l'avenant n°1 : 3 924,00 € HT soit 4 708,80 € TTC

Nouveau montant du marché : 33 943,50 € HT soit 40 732,20 € TTC

- Signature de l'avenant n°2 d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise MENUISERIE DE L'ERMITAGE ERALU (lot n°04 : Menuiseries extérieures) en raison de la nécessité d'installer 4 bandeaux ventouse pour mettre en place un contrôle d'accès par badge,

Montant du marché : 65 700,67 € HT soit 78 840,80 € TTC

Montant de l'avenant n°1 : +230,95 € HT soit +277,14 € TTC

Montant de l'avenant n°2 : +2 445,00 € HT soit + 2 934,00 € TTC

Nouveau montant du marché : 68 376,62 € HT soit 82 051,94 € TTC

Affaires diverses

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Point sur le personnel communal : une animatrice en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 22 février 2022 et un agent polyvalent en école maternelle en congé parental jusqu'au 6 mai 2022. Recrutement d'un agent administratif à raison de 17h30 hebdomadaires en charge de l'accueil, du secrétariat général, de la gestion des listes électorales et de l'état-civil...

- Suite à la mise en place de la tarification sociale de la cantine, à ce jour, 46 enfants bénéficient du tarif à 1€, 41 enfants bénéficient du tarif à 3€, 73 enfants bénéficient du tarif à 3,15€. Les familles n'ayant pas communiqué leur quotient familial sont facturées au tarif le plus élevé.

- Travaux mairie : la nouvelle mairie construite à partir du bâtiment restant se trouve plus basse que le parking actuel. Ce parking sera

décaissé pour partie. Des panneaux photovoltaïques en auto-consommation vont être installés sur le toit de la salle du conseil.

Madame Monique MORASSO informe que le prestataire de Soluris a rentré les données du cimetière dans le nouveau logiciel dédié. Une formation d'utilisation, à destination du personnel communal, se déroulera prochainement.

Madame Maryannick LE ROUX indique :

- L'inauguration de la future mairie aura lieu en juillet 2022. Après discussion, la date du 2 juillet est retenue. Chaque conseiller (ère) est invitée à communiquer à Madame LE ROUX ses idées sur le déroulement de cette journée.

- Le CCAS se réunira prochainement afin de définir quelle prestation proposée au moment de Noël : repas, chocolats offerts...

- La cérémonie du 11 novembre sera organisée de façon traditionnelle. Madame Magalie PETIT contactera la directrice de l'école afin de lui demander si des élèves pouvaient y lire des poèmes et ou des textes écrits par des soldats.

Madame Magalie PETIT informe :

- Accueil de loisirs : une réunion avec les parents utilisateurs est organisée le 12 octobre afin de leur présenter les nouveaux tarifs, l'organisation de la structure et les projets d'activité à venir.

- Médiathèque : le dossier de demande de subventionfaite auprès du Centre National du Livre est passé devant une première commission et doit être présentée à une deuxième commission dans 2 à 3 semaines. Affaire à suivre...

- En raison du peu de fréquentation le mardi soir de 18h00 à 19h00, il est envisagé de modifier l'heure de fermeture sur ce créneau. Monsieur le Maire précise que la médiathèque est soumise à un minimum d'heures d'ouverture au public et qu'il ne faudrait pas être en dessous. Madame PETIT précise qu'elle fera un point avec l'agent communal en charge de la médiathèque.

Madame PETIT indique que l'horloge de l'église ne fonctionne pas. Monsieur le Maire rappelle qu'elle est hors service depuis le dernier orage. L'assurance ayant donné son accord, elle sera prochainement remplacée.

Madame Aurélie CHAULET informe des difficultés rencontrées avec un chauffeur de bus ramenant les lycées de La Rochelle par le bus de 18h00. Monsieur le Maire indique qu'il a été informé de cette problématique récemment par une maman et qu'il a contacté la sous-directrice du service des transports de la Région à ce sujet. En attente d'une réponse...

Madame Hélène GIRAUD demande si des poubelles publiques pourraient être installées à différents endroits de la commune dont le city-stade. Monsieur le Maire répond qu'il ne souhaite pas en installer et que chacun peut déposer ses déchets à son domicile en rentrant.

Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC informe que plusieurs projets sont actuellement en cours en partenariat avec la société Sensing Vision : la liaison de tous les bâtiments en fibre avec un départ à la mairie ; la vidéo-protection de la mairie ; l'optimisation de la qualité l'air et énergie de l'école ; le wifi territorial.

L'ensemble des tablettes sont installées : les enseignants vont prochainement les utiliser et une formation sera prochainement organisée avec Sarah MEUNIE pour les élus.

Les enseignants sont également satisfaits des vidéoprojecteurs interactifs.

Monsieur Florent YON : la modernisation des éclairages des bâtiments communaux débutera le 15 octobre.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 06 Juillet 2021 -

Syndicat Mixte des Rivières et Marais d'Aunis (SYRIMA)

Monsieur le Maire est désigné pour représenter la commune au sein des commissions géographiques du SYRIMA.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : suppression de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation (délibération n°49/07/2021)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Avis relatif à la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole présentée par l'Établissement Public du Marais Poitevin (délibération n°51/07/2021)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation présentée par l'Établissement Public du Marais Poitevin.

Emploi saisonnier des mineurs (délibération n°52/07/2021)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, pendant toute la durée de son mandat, à recruter un agent contractuel mineur à partir de 16 ans pour une période de 6 mois maximum.

Affaires diverses

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Signature de l'avenant n°1 d'augmentation avec l'entreprise CSI BATIMENT (lot n°06b menuiseries intérieures bois) pour un montant de 350,38 € TTC.

Signature de l'avenant n°1 d'augmentation avec l'entreprise MENUISERIE DE L'ERMITAGE ERALU (lot n°04 menuiseries extérieures) pour un montant de 277,14€ TTC.

Le Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime, lors de sa séance du 24 juin dernier, a émis un avis favorable aux lignes directrices de gestion proposées.

Les délégations de Messieurs Dany PAPOT, Jean-Pierre LE CLOËREC et Florent YON vont être modifiées :

- Dany PAPOT : urbanisme ainsi que le suivi et le contrôle des travaux effectués sur le domaine privé liés aux autorisations d'urbanisme.
- Jean-Pierre LE CLOËREC : développement de la vie associative et du numérique, communication générale et référent RGPD.
- Florent YON : voies et réseaux publics (assainissement, eau potable, électricité, chauffage...), entretien et travaux sur les bâtiments communaux et dans les espaces publics.
- École : l'effectif prévu pour la rentrée de septembre sera de 185 à 190 élèves. Les travaux nécessaires à l'installation du bungalow et ceux réalisés en régie (transformation de l'ancienne cuisine en dortoir et installation d'un point d'eau dans la classe attenante) débuteront prochainement. Du mobilier pour une classe et pour des couchettes pour le second dortoir sont commandés. Une nouvelle directrice est nommée pour cette nouvelle rentrée.
- Le marché à procédure adaptée lancé le 28 avril relatif à la

fourniture et la livraison des repas pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs a été classé infructueux car deux offres seulement ont été déposées. Un nouveau marché a donc été lancé du 18 juin au 07 juillet : 4 offres ont été reçues qui seront analysées très prochainement.

Des poteaux fixes ont été installés au niveau des commerces afin de sécuriser le cheminement piéton.

Ouverture d'un institut « bien-être » rue de Ré.

Dans le cadre du PAPI Nord Aunis, une action prévoit de poser des repères de laisses de crues fluviales sur le territoire du Nord Aunis. Cette action a pour but de maintenir la culture du risque et de sensibiliser les populations sur les crues de la Sèvre Niortaise, du Curé et du Mignon.

Une première liste de zones privilégiées au regard de l'aspect environnemental, touristique et foncier, et dans le respect de la cohérence hydraulique vous a été présentée par le bureau d'études de l'UNIMA. Les phases de terrain prévues dans la prestation (pour valider la pertinence d'un repère et sa typologie) pouvant débiteront par un rendez-vous fin août.

Une rencontre a eu lieu avec un aménageur concernant le projet de lotissement « Fief des Basseuilles ».

Monsieur Dany PAPOT indique que le feu d'artifice du 13 juillet pourrait être annulé si le champ utilisé n'était pas moissonné. Affaire à suivre...

Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC informe que les nouveaux tableaux et vidéoprojecteurs seront installés à l'école vers le 20 août.

Le planning de réservation pour les cours informatiques donnés par Sarah à la médiathèque dans le cadre de l'inclusion numérique, est complet.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 07 Septembre 2021 -

Adhésion au groupement de commande de la CDC Aunis Atlantique "services d'insertion sociale et professionnelle portant sur l'entretien d'espaces verts" (délibération n°53/09/2021)

Considérant l'enjeu de la mutualisation des commandes pour l'ensemble des collectivités ;

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes Aunis Atlantique propose le lancement du groupement de commandes relatif aux services d'insertion sociale et professionnelle portant sur l'entretien d'espaces verts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes et lui donne tous pouvoirs pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et à signer en conséquence tous les documents y référant.

Autorisation de signer la convention de financement dans le cadre du plan de relance - continuité pédagogique - appels à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (délibération n°54/09/2021)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement proposée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du dossier plan de relance - continuité pédagogique - appels à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Emprunt relais concernant les travaux de construction de la nouvelle mairie (délibération n°55/09/2021)

Monsieur le Maire présente les offres de prêt reçues de 2 établissements bancaires et propose de contracter le prêt auprès de la Caisse d'épargne.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal vote la réalisation à la Caisse Épargne Aquitaine Poitou-Charentes d'un prêt relais en attente de subventions et du FCTVA d'un montant de 610 300,00€ destiné à financer les travaux de construction de la nouvelle mairie.

Cet emprunt aura une durée totale de 2 ans.

Tarification sociale des cantines : mise en place du dispositif et autorisation de signer la convention triennale avec l'État (délibération n°56/09/2021)

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Décide de mettre en place la tarification sociale pour la cantine,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention triennale correspondante avec l'État.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, financier et technique de ce dossier.

Tarifs des repas du restaurant scolaire (délibération n°57/09/2021)

Considérant la mise en place de la tarification sociale pour la cantine à compter de cette rentrée scolaire 2021,

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Décide d'appliquer les tarifs ci-dessous pour les repas du restaurant scolaire :

TARIFS REPAS ENFANTS		
Tarif 1	quotient familial de 0 à 1000	1,00€
Tarif 2	quotient familial de 1001 à 1400	3,00€
Tarif 3	quotient familial de 1401 et +	3,15€
TARIFS REPAS ADULTE : 3,90€		

- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, financier et technique de ce dossier.

Révision des tarifs "périscolaire" et "extrascolaire" (délibération n°58/09/2021)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer de nouveaux les tarifs à compter du 1er octobre 2021 :

Annulation et remplacement de la délibération n°08/03/2021 relative à l'acquisition d'une parcelle rue du Chemin Vert pour l'implantation d'un transformateur électrique (délibération n°59/09/2021)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de ladite parcelle de 25,25 m² au tarif de 30€ le m² afin d'y implanter un transformateur électrique pour alimenter le futur lotissement communal « Le Chemin Vert »,
- Autorise Monsieur le Maire ou le Premier Adjoint à signer le plan de bornage dans le cadre de la division parcellaire,
- Autorise Monsieur le Maire ou le Premier Adjoint à signer l'acte notarial correspondant,
- Précise que les frais de bornage et d'acte notarial seront à la charge de la Commune
- Autorise Monsieur le Maire ou le Premier Adjoint à prendre toutes les dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, financier et technique de ce dossier.

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale concernant le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (délibération n°61/09/2021)

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- De conventionner avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, selon les termes de la convention jointe en annexe,
- D'autoriser Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette convention.

Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) et heures complémentaires

Monsieur le Maire informe que les délibérations relatives à l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) et heures complémentaires doivent être remises à jour.

Il donne lecture du projet de délibération qui sera transmis au comité technique du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale pour avis.

Le Conseil Municipal devra délibérer sur cette affaire après avoir eu connaissance de l'avis du Comité Technique.

Recrutement d'agents contractuels sur un emploi permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur le temps de la pause méridienne (délibération n°63/09/2021)

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié au protocole sanitaire mis en place et à la surveillance d'une élève diabétique de type 1 durant la pause méridienne ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement d'agents contractuels en référence au grade d'adjoint d'animation pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2021 / 2022.

Création d'un emploi en contrat parcours emploi compétences au sein du service (délibération n°64/09/2021)

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de créer un poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences » à raison de 20 heures hebdomadaires.

Décisions du Maire

Monsieur le Maire informe des décisions qu'il a pris en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 lui attribuant des délégations :

Signature de l'acte d'engagement avec la société RESTORIA SAS située à Angers concernant la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour le groupe scolaire et l'accueil de loisirs communal. Durée du marché 3 ans comprenant 2 reconductions tacites de 12 mois chacune.

- Signature d'un contrat d'assurance « dommages ouvrages » pour les travaux de construction de la nouvelle mairie avec la société SMACL Assurances pour un coût total de 7 527,20 € HT soit 8 204,65 € TTC comprenant :

- La garantie de base : 7 012,36€ HT soit 7 643,47€ TTC
- La garantie des éléments d'équipement : 159,78€ HT soit 174,16€ TTC
- La garantie des dommages aux existants : 355,06€ HT soit 387,02€ TTC

- Signature d'un avenant au contrat d'assurance « dommages aux biens » avec la société SMACL Assurances afin d'assurer le module « bungalow » acheté pour l'installation d'une nouvelle classe au sein du groupe scolaire.

- Signature d'un avenant n°1 de moins-value avec l'entreprise SAS DL ATLANTIQUE pour les travaux de construction de la nouvelle mairie en raison de la suppression d'un portillon d'acrotère pour l'accès à la toiture de la salle des mariages non nécessaire à la suite de la diminution de la hauteur de l'acrotère, et la suppression d'une main courante au niveau du petit patio en façade Nord faisant suite à la suppression de l'accès à la mairie depuis ce patio. Montant du marché initial : 39 934,00 € HT soit 47 920,80 € TTC Montant de l'avenant n°1 : -1 274,69€ HT soit - 1 529,63€ TTC Nouveau montant du marché : 38 659,31 € HT soit 46 391,17€ TTC

Affaires diverses

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Subventions accordées par le Département :

- 1 479 € concernant les travaux pour la création d'une nouvelle porte à l'atelier communal,

- 63 000 € concernant les travaux de construction de la nouvelle mairie,

- 34 576 € concernant les travaux de réaménagement de l'ancien mairie en un lieu de bureaux partagés pour les élus.

En attente de l'accord de subvention sollicitée (26 000 €) concernant les travaux pour la salle d'archives.

- L'élection présidentielle se déroulera le 10 avril 2022 et le 24 avril 2022.

- Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

- Le médecin généraliste installé sur la commune a fait part de son départ en retraite prévu fin septembre. Des recherches actives ont été entreprises par les élus communaux depuis juillet. Une rencontre est prévue avec un jeune médecin souhaitant s'installer, affaire à suivre...

- Cyclad propose d'installer des bio-déchets (coquilles d'huitres...) dans les déchetteries.

- La Communauté de Commune Aunis Atlantique organise le 16 septembre à 18h30 à Andilly sur réunion relative au pacte fiscal et financier, y participeront Messieurs Jean-Pierre LE CLOËREC, Didier TAUPIN et Madame Corinne ROBERT.

- Une note de cadrage est en cours d'élaboration afin de préparer le budget primitif 2022 de la Commune.

Madame Magalie PETIT informe :

- La médiathèque a repris ses horaires d'ouverture habituels mais le pass sanitaire est obligatoire pour y accéder. Le « drive » est maintenu permettant ainsi aux personnes non vaccinées de pouvoir accéder au service.

- Les assistantes maternelles auront accès à la médiathèque 1 lundi par mois de 10h à 11h30.

coiffure mixte
NON STOP du lundi 14h au samedi 14h
Hommes
Femmes
Enfants
Spécialiste de la
Coiffure de Mariée
Forfait Coiffure Mariée
et esthétique
ROSA COIFFURE ESTHETIQUE
05 46 35 30 24
27 rue du Général de Gaulle - 17139 Dompierre-sur-Mer

Au Vieux Pétrin
Boulangerie & Pâtisserie
10 rue des sables
17540 Angliers
05 46 56 03 30

VB PLOMBERIE
12 Rue de l'étang
17540 ANGLIERS
07.63.71.50.86
blanchet.vle@gmail.com

La commune d'ANGLIERS met à la disposition des familles un service de restauration pour les enfants de l'école et ceux du centre de loisirs. Les inscriptions préalables et obligatoires s'effectuent à la mairie. Le règlement intérieur de la demi-pension indique les modalités de fonctionnement de ce service. Il est disponible sur le site de la commune Angliers.fr, onglet Vie Scolaire - Restauration Scolaire.

Les enfants peuvent déjeuner chaque jour ou occasionnellement. Dans ce cas, il est nécessaire de préciser les jours et de prévenir la mairie, par mail au minimum 15 jours avant. (Délai imposé par le prestataire pour les commandes). Des repas de substitutions peuvent être servis, sans viande, sans porc, prenant en compte des allergies ...

La facturation s'effectue tous les mois à terme échu.



La restauration du groupe scolaire La Farandole ainsi que celle du centre de loisirs sont gérées en liaison froide. Le prestataire confectionne les repas et les livre, chaque jour, dans des barquettes. Celles-ci sont stockées dans les réfrigérateurs, puis remises à température, dans un four adapté, par le personnel communal.

Ce sont Christelle et Amélie qui assurent ce service.

Le choix du prestataire se fait sous appel d'offres.

Le marché à procédure adaptée, étant arrivé à son terme à la fin de l'année scolaire 2020/2021, un nouvel appel d'offres a été lancé. C'est la Société RESTORIA qui a été retenue et qui assure, pour une durée de 3 ans, la livraison des repas depuis la rentrée de septembre.

Le nouveau marché tient compte des objectifs de la loi EGALim du 30 octobre 2018.

Cette loi a pour fondement la qualité et l'écologie :

50 % de produits de qualité et durables dont 20 % de produits bio à compter du 01 janvier 2022.

La loi EGALim vise à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour les enfants, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, soutenir l'agriculture française.

Dans le nouveau marché, les objectifs de la mise en œuvre de la loi ont été intégrés :

- Un repas végétarien par semaine.
- Une augmentation progressive des ingrédients biologiques dans la composition des repas avec un minimum de 20 %. Le choix de la commune a été de prévoir un pourcentage à 30 % en début de marché avec une augmentation progressive jusqu'à 40 %.
- Une filière courte privilégiée.
- Des repas attractifs.

- L'élimination progressive des matières plastiques. Les barquettes dans lesquelles sont livrés les repas sont récupérées par la Société RESTORIA et reconditionnées pour la fabrication de jeux pour les enfants, pièces automobiles.

Nous constatons une amélioration de la qualité gustative des repas. Les adultes et les enfants sont satisfaits et il y a moins de gaspillage chez les enfants.

« Radis La Toque, la petite mascotte de Restoria, rappelle les conduites à tenir pour les enfants. »

Un petit « apéritif », très apprécié, avec menthe à l'eau et chips a été proposé aux enfants le jour de rentrée.

Tout au long de l'année des animations sont proposées.

De nombreux plats sont entièrement confectionnés « comme à la maison » (Plats cuisinés, pâte, charcuterie, desserts).



SEMAINE DU []

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Entrée	Salade de blé au thon	Salade verte et emmental		Haricots verts bio vinaigrette	Betteraves bio vinaigrette
Plat principal	Boeuf bio aux carottes bio	Brandade de légumes d'automne		Blanc de dinde aux légumes	Filet de poisson MSC pané
Garniture				Riz bio	Côtes de betteraves, pommes de terre bio à la crème
Produit laitier	Samos	Tartare		Saint Nectaire AOP	Gouda bio
Dessert	Crème dessert à la vanille	Banane bio		Pomme bio	Panna Cotta au chocolat au lait fermier

RESTORIA respecte la saisonnalité des fruits et légumes frais. Plus d'infos sur radislatoque.fr

Vianes bovin, porcines et volailles. Origine : France.

Menus susceptibles d'être modifiés selon les approvisionnements. Pour les détails, contactez votre gestionnaire pédagogique.

RESTORIA

Les menus publiés sur Panneau Pocket ANGLIERS et sur le site internet de la commune, Angliers.fr, indiquent, grâce à un petit logo, les produits issus de l'agriculture biologique, les repas entièrement cuisinés « maison ».



Afin d'aider au mieux les familles, une nouvelle tarification des repas est pratiquée depuis la rentrée scolaire.

L'Etat a mis en place un programme de tarification sociale des cantines à 1.00 € applicable en fonction du quotient familial des familles.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de souscrire à cette démarche en signant une convention d'une durée de 3 ans.

Elle va contribuer à éviter des impayés.

Trois tarifs sont appliqués depuis la rentrée scolaire en fonction des quotients familiaux des familles :

- Tarif à 1.00 € grâce à l'aide de l'Etat prévue pour 3 ans : 52 enfants sont concernés
- Tarif à 3.00 € : 44 enfants sont concernés
- Tarif à 3.15 € : 60 enfants sont concernés.

Le prix du repas, payé par les familles ne couvre pas les charges réelles de ce service.

La restauration scolaire représente une charge importante, en fonctionnement et investissement, pour la commune. Son coût réel ne se limite pas à la facture réglée au prestataire :

Le coût total du repas est de 3.15 € + 3.64 € soit 6.79 €. Cela correspond à un différentiel de 83 757 € imputé annuellement sur le budget général. En rapportant cette somme au produit de la taxe foncière, 25 % de cet impôt est imputé à la dépense de la restauration scolaire.

Détail des frais annexes supportés par la commune :

- Les frais de personnels de cuisine chargés des contrôles, de la remise à température, du service, du nettoyage des matériels et des locaux.
- Les frais de personnels chargés de la surveillance et de l'aide aux jeunes enfants. 4 agents communaux sont affectés par roulement à ce service.
- Les consommables : eau, électricité, chauffage des locaux.
- La redevance des ordures ménagères.
- Le linge, les produits d'entretien dont ceux liés à la COVID-19.
- Le renouvellement du petit matériel de cuisine et de la vaisselle.
- Les frais administratifs, téléphone.
- Le renouvellement du mobilier des réfectoires.
- Le renouvellement et l'entretien des gros appareils ménagers (lave-vaisselle, four, réfrigérateurs).
- Le remboursement des emprunts contractés pour la construction du bâtiment, quote-part calculée en fonction de la surface consacrée à la restauration (réfectoires, cuisine et annexes).



Les personnels communaux, contribuent à ce que la pause repas soit un plaisir, un moment de convivialité et également un moment d'éducation, découverte des goûts, sensibilisation à une alimentation saine et engagée, bien se tenir à table, respecter les camarades, les personnels, ne pas gâcher la nourriture, laisser les locaux propres, gagner en autonomie.



Toutes ces règles sont rappelées dans le règlement intérieur de la restauration et par Radis La Toque, la petite mascotte de RESTORIA, grâce à des affiches ludiques, installées dans les réfectoires.

Un grand merci à : Amélie, Béatrice, Brigitte, Christelle, Cynthia, Emilie, Gaëlle, Romy, Sandra J., Sandra N., Sophie et Vanessa pour leur investissement et leur disponibilité.



Monique MORASSO

Adjointe au Maire,

Chargée de la restauration et des affaires scolaires



PROCLIM

17

Tél : 05 46 43 55 78

Fax : 05 46 00 70 88

22 rue Léonard de Vinci

17440 Aytré

Mail : contact@proclim17.fr

Site Web : www.proclim17.fr

DE LA NOUVEAUTÉ POUR *cette rentrée*

Le jeudi 2 septembre, les 181 élèves de l'école La Farandole ont fait leur rentrée et ont pu découvrir de nouvelles installations et une équipe renforcée.

En effet, cette année est marquée par l'ouverture d'une huitième classe, hébergée dans un bungalow.



L'équipe pédagogique s'est donc vue élargie avec l'arrivée de plusieurs enseignantes. Ainsi, Mmes Brossard et Stephan accueillent les 20 élèves de la classe de PS. Mme Grosdenier à 6 premières sections et 16 moyennes sections. Mme Fresney Fabarez à 12 moyennes sections et 12 grandes sections. Mmes Joyaux et Stephan ont 8 grandes sections et 13 CP. Mme Soulet, accueille quant à elle 7 CP et 15 CE1 dans le nouveau bungalow. M. Vitet a 10 CE1 et 13 CE2. Mme Bakan a 6 CE2 et 18 CM1 et Mme Czapla-Forestier, directrice 5 CM1 et 20 CM2. Mme Garnaud assure, comme l'année passée, la décharge de direction tous les lundis et quelques mardis dans l'année (répartis essentiellement en période 1 et période 5).

L'équipe ne serait pas complète sans les ATSEM et AESH. Ainsi, Mmes Béatrice Véron, Émile Renaud et Romy Beigbeder se relaient pour travailler dans les quatre classes comptant des élèves de maternelle. Et Mme Alexandra Sarda et M. Toufik Belaïd, AESH (Accompagnants d'Élevés en Situation de Handicap) accompagnent les élèves en ayant besoin. Mme Marion Cnudde, aussi AESH nous a quitté le 12 novembre pour de nouveaux horizons professionnels.

Cette année, un plan numérique a permis à la municipalité de doter l'école de quatre nouveaux vidéoprojecteurs interactifs et tableaux blancs ainsi que de 16 tablettes.

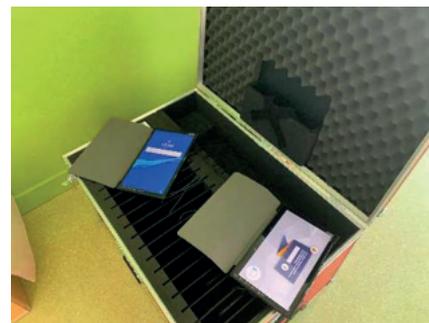
Trois des anciens vidéoprojecteurs ont pu être récupérés pour les classes de maternelle.

Plusieurs évènements sont à noter en ce début d'année :

Vendredi 22 octobre, veille des vacances de la Toussaint, une journée sur le thème d'Halloween a été organisée. Tout le monde (élèves comme adultes) a pu venir déguisé à l'école. Cette action sera reconduite chaque veille de vacances scolaires sur un thème défini.

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les élèves ont commencé à aller à la médiathèque de la commune.

Les photos scolaires ont eu lieu le 18 octobre pour les élèves d'élémentaire et le 19 novembre pour ceux de la maternelle. Les prises de vue ont été réalisées par Bonita Sonrisa. Elles seront livrées avant les vacances de Noël. Tous les bénéfices seront entièrement réservés au profit des activités des élèves. N'hésitez pas à en commander pour offrir !



Marie Czapla-Forestier, Directrice.



L'acquisition des vidéo projecteurs interactifs et de la classe mobile a été financée dans le cadre du plan de relance à hauteur de 10 663 € hors taxes pour un budget de 16 840 € hors taxes, le reste étant financé par la commune.

BARRET Christopher

ELECTRICITE GENERALE
DOMOTIQUE
INTERPHONIE

06.62.67.87.72

barret.electricite@live.fr 18 rue de ré 17540 Angliers



L'ACCA
d'Angliers

Amis d'ANGLIERS,

Notre saison de chasse, malgré la pandémie qui nous touche tous, a débuté et semble se dérouler normalement. Nous espérons qu'elle continuera ainsi, malgré des aléas qui restent possibles, à tout moment, liés à la situation actuelle.

La protection contre la maladie a, de toute façon, priorité.

L'ACCA est heureuse, malgré les problèmes que vous rencontrez, de souhaiter, à chacun, chasseurs et non-chasseurs, de bonnes fêtes de fin d'année et leur présente ses vœux de bonheur pour 2022.

Pour ce qui concerne la chasse, nous rappelons à ceux, nouveaux habitants de la commune, qui désireraient chasser qu'ils doivent se faire connaître auprès du Président ou d'un membre du Bureau.

Personne à contacter :

Jean-Louis COUTANT :

05-46-37-57-24 / 06-64-18-24-55

LE CLUB DES AÎNÉS
les Amitiés d'Angliers



• Pique nique du mercredi 8 septembre

Un pique-nique s'est déroulé devant la salle des associations, 25 adhérents étaient heureux de se retrouver autour de la table après des mois de séparation. Une bonne journée de retrouvailles, de convivialité.

La saison CHASSE 2021 2022 est reprise, 3 adhérents y participent.

Jeudi 11 Novembre 2021

Après 2 ans d'interruption, pour cause de COVID, nous reprenons notre repas suite à la cérémonie de commémoration au Monument aux Morts.

Mercredi 15 décembre 2021

Pour le repas de Noël, la date est retenue seulement. Confirmation à venir suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Date à retenir pour 2022

Mercredi 12 janvier 2022

Assemblée Générale suivie d'un repas. Confirmation à venir suivant l'évolution de la crise sanitaire, La prudence reste de rigueur.

Vous êtes retraités (és), vous voulez nous rejoindre, il vous suffit de nous téléphoner

Marie Chantal GUILLET: 05 46 37 57 64

Colette AUGER : 06 82 63 66 43

Le Club les Amitiés d'Angliers vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2022.

TAXI
yachou taxi

yachou.taxi17@gmail.com
7j/7j
réservation conseillée

commune de stationnement:
angliers

tél: 0656764891

LA FARANDOLE

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 octobre 2021, l'association Farandole Plus a accueilli 18 nouveaux adhérents et compte aujourd'hui 29 membres actifs. Notre appel aux bénévoles a été entendu, nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue !

A cette occasion, nous avons présenté le bilan financier de l'année scolaire 2020/2021.

Malgré une année compliquée, nous avons pu réaliser notre vente de chocolats et en juillet notre marche gourmande et le 14 juillet, où vous avez été nombreux à répondre présents.

Nous avons offert des chocolats pour Noël et une gourde personnalisée à chaque enfant scolarisé à l'école d'Angliers.

Nous revenons en force pour une nouvelle année !!

L'an dernier il a été annulé, mais cette année nous avons pu faire le jus de pomme : 1 500 litres ! Nous étions présents sur la place des commerces le 3 octobre pour la distribution, un grand succès que nous avons reconduit le 13 novembre.

Notre vente de chocolats s'est clôturée mi-novembre, avec de belles commandes !

Cette année, grande nouveauté : nous avons proposé la vente de sapins de Noël, l'ensemble des habitants a reçu un bulletin de réservation, la distribution sera faite début décembre sur la place des commerces.

Faute d'avoir pu organiser Halloween au vu de la situation sanitaire, nous espérons pouvoir organiser une chasse aux œufs de Pâques.

Suite à des demandes de gourmands, l'association vous proposera la vente de Madeleine Bijou !

Bien entendu nous espérons pouvoir organiser notre très célèbre St Patrick, notre incontournable marche gourmande et une fête des écoles inoubliable !!

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous allons financer une malle d'activités pour l'interclasse, un premier don à l'école de 1 500 € pour permettre aux enseignants d'organiser leurs projets et une surprise pour tous les enfants de l'école La Farandole avant les vacances de Noël.

Pour cela nous avons besoin d'un maximum d'aide, d'idée, et de soutien alors n'hésitez plus : rejoignez-nous. L'association fonctionne avec vous et c'est grâce à vous !!!

Nous lançons également un appel, **nous sommes à**



*Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes
de fin d'année ainsi qu'une
Excellente année 2022 !!!!*



la recherche d'un local, n'hésitez pas à nous contacter !

Composition du bureau 2021/2022 :

Présidentes : Emilie PITEAU (0648512659) et Caroline BERCHOTTEAU

Vice-présidente : Charlène FLECHE

Trésorière : Aline BARRET

Trésorière-adjointe : Anne LE CORRE

Secrétaire : Elodie BESSON

Secrétaire-adjointe : Morgane MARTIN

farandoleplus@outlook.fr

Retrouvez-nous sur Facebook :

www.facebook.com/FarandolePlus



LES SAPEURS-POMPIERS

Quoi de neuf au Centre d'Incendie et de Secours ?

Sous le commandement du Lieutenant Pierre-Alexandre FOUQUET, ce sont 14 sapeurs-pompiers parfaitement opérationnels qui répondent aux sollicitations de secours. Notre dernière recrue poursuit son parcours de formation. L'une de nos camarades, partie outre-Atlantique poursuivre ses études, est temporairement indisponible mais nous reviendra au printemps prochain ! En parallèle, 5 recrutements sont en cours, avec pour 3 d'entre eux une incorporation dans quelques semaines lors de leur journée d'engagement qui aura lieu le 15 janvier prochain.

Des hommes et des femmes de tous horizons qui ont choisi de développer leurs compétences et se mettre au service des populations. Comme eux, si l'aventure vous intéresse, venez nous rencontrer ! Quel que soit votre âge et vos disponibilités, chacun peut trouver sa place dans l'effectif.

Sur le plan opérationnel, notre secteur d'intervention s'est agrandi et le nombre de nos interventions a encore fortement progressé cette année avec déjà plus de 136 interventions assurées depuis le début de l'année ! Nos compétences et capacités opérationnelles sont non-seulement reconnues mais de plus en plus employées en renfort sur les secteurs voisins pour compléter l'effectif d'un véhicule et ainsi apporter à ceux qui en ont besoin la meilleure prise en charge possible.

Nous aurons, dans quelques jours, le plaisir de revenir frapper à votre porte pour vous présenter le calendrier 2022 et nos meilleurs vœux pour l'année à venir. Nul doute que vous que vous nous réserverez un accueil chaleureux.

SELF-DEFENSE

ANGLIERS :
Ecole Farandole Salle Motricité
Mardi et Jeudi de 18h30 à 19h30

SELF-DEFENSE

1^{ère} Séance GRATUITE

*Les agressions en tous genres sont
devenues à notre époque
Imprévisibles et souvent violentes.
En aucun cas on ne doit subir,
mais réagir*

Association loi 1901 N° 173002064

Jujutsu CIJAM
 Kobudo d'Okinawa

Contact: 06 88 85 54 98 Roland GENDRY Instructeur

SELF DEFENSE POUR TOUS à partir de 11ans
 Reflexes et Agilité Confiance en soi
 Cours en respectant le règlement sanitaire
+2 SEANCES OFFERTES



ISVARI YOGA

L'association Isvari Yoga, vous accueillera toute l'année pour des cours de Hatha yoga sur la commune d'Angliers, Le lundi de 19h00 à 20h15.

Enseignante en Hatha, Vinyasa et Yin yoga depuis 10 ans, Isabelle est une instructrice reconnue par la Fédération Française de Yoga (FFY) et Yoga Alliance. Son parcours au sein de la culture Indienne et son apprentissage auprès d'enseignants référents dans le domaine, l'ont amenée à privilégier une pratique douce dans le respect de la tradition. Ses cours vous guideront vers une prise de conscience progressive du corps et des sensations intérieures, où la respiration correcte, longue et libre de tension, s'unit en fluidité à la posture. En dehors des cours collectifs, elle pourra, à votre demande, vous proposer une approche plus individuelle afin d'initier ou de personnaliser votre pratique.

Facebook : Isvari Yoga

Contact : isvari.yoga@orange.fr

Tél : 06 26 53 46 03

LE SERVICE FUNERAIRE EN TOUTE CONFIANCE



POMPES FUNEBRES PUBLIQUES
 La Rochelle - Ré - Aunis

ASSISTANCE DECES 24/7

ORGANISATION DE FUNERAILLES

PRÉVOIR SES PROPRES OBSÈQUES

www.pfpubliques.fr

PFP LA ROCHELLE - RÉ - AUNIS

27 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER - 17000 LA ROCHELLE

TÉL : 05 46 51 51 56

Numéro d'habilitation : 13-17-78 / ORIAS : 120 654 67



DOG-DANCING OBERYTHMEE

L'amélioration de la situation sanitaire à l'été 2021 nous a permis d'envisager l'avenir de notre discipline de façon plus sereine.

Il nous a été possible courant juillet de reprendre les entraînements à la salle Lucien Tublet, tout en respectant les gestes barrières et autres consignes de rigueur pour contrer la COVID.

Malheureusement cette année, notre concours national annuel n'a pu avoir lieu à la salle Lucien Tublet comme chaque année habituellement.



Néanmoins, nous avons eu la chance de pouvoir organiser la manifestation en extérieur sur le parking du club Rochelais du Chien de Travail le samedi 4 septembre 2021.

Notre Juge, Madame Patricia RICHER, originaire du Gard, est donc venue juger 76 chorégraphies sur toute la journée du samedi et pour la remercier d'être venue de si loin, nous lui avons fait découvrir notre belle région, La Rochelle et sa gastronomie.

Notre discipline se pratiquant principalement en salle et sur moquette, il a fallu rivaliser d'ingéniosité pour recevoir nos concurrents dans les meilleures conditions possibles et leur faire oublier le confort qu'offre la salle d'Angliers auquel ils s'étaient habitués depuis de nombreuses années.

Pour cela, nous avons cloué de la moquette sur le bitume de notre parking et la chance étant de notre côté, le soleil nous a accompagné toute la journée pour le grand bonheur de nos concurrents. Nous avons donc accueilli 38 concurrents venus des quatre coins de la France et qui espéraient bien évidemment repartir avec les qualificatifs nécessaires pour participer au Grand Prix de France de Dog Dancing qui se tiendra le samedi et dimanche 27 & 28 novembre en Champagne-Ardenne.

Il est certain que nous espérons que l'an prochain, la



situation sanitaire, nous permettra de renouer avec la tradition et de retrouver le confort de la magnifique salle d'Angliers puisque d'ores et déjà, date est prise pour le samedi 7 mai.

Annulé en 2020, Le Grand-Prix de France de dog-dancing va pouvoir cette année à nouveau réunir les 27 et 28 novembre 2021, tous les passionnés de la discipline. 65 concurrents dans les trois plus haut niveaux -novices, intermédiaires et avancés-, en HTM et en FREESTYLE, sont attendus pour venir dérouler leurs chorégraphies devant 4 juges (dont deux juges étrangers venus de Russie et d'Allemagne).

A cette occasion, les candidats qui auront réalisé les meilleures prestations dans la classe « avancés », seront retenus pour intégrer l'équipe de France et pourront alors participer au CHAMPIONNAT DU MONDE DE DOG DANCING qui pour 2022 se déroulera à PARIS VILLEPINTE du 22 au 24 avril. Un événement bien évidemment qu'aucun dog-dancer ne souhaiterait manquer !



Toute l'équipe de Dog-dancing se joint à moi pour remercier toute l'équipe municipale ainsi que Monsieur Le Maire pour le soutien apporté à notre discipline depuis de nombreuses années.

Pour tout renseignement sur cette discipline canine, n'hésitez pas à contacter Nathalie TANVET par mail à : [HYPERLINK "mailto:nathalie.tanvet@free.fr" nathalie.tanvet@free.fr](mailto:nathalie.tanvet@free.fr),

Rappelons que cette discipline est ouverte à toutes les races de chiens (du plus petit au plus grand) et à tous les maîtres de 7 à 77 ans ...

Le CRCT (Club Rochelais du Chien de Travail) est le seul club sur tout le département de la Charente Maritime à proposer cette discipline. Rappelons que le CRCT est une association de bénévoles qui a pour vocation l'éducation canine en premier lieu mais propose également à ses adhérents de nombreuses activités canines (Ecole du chiot, Dog-dancing, Agility, Flyball, Hoopers, Obéissance, ring, etc...).

Emmanuel PETIT aux J.O

Emmanuel Petit et son expérience des jeux olympiques



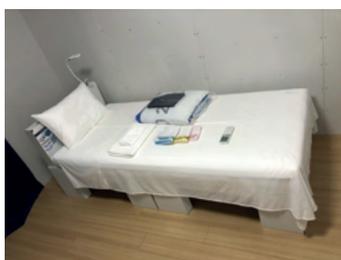
La gazette : Bonjour Emmanuel, racontes nous ton expérience des Jeux Olympiques ?

Emmanuel : Les Jeux Olympiques de TOKYO étaient mes premiers J.O. Après des années d'en-

traînements, j'ai enfin décroché ma qualification en avril 2020 en plein confinement. La pandémie a rendu le déroulement de cet évènement sportif très incertain. Mais le 17 juillet 2021, après un report d'un an, je décollais de Paris direction Tokyo, pour une arrivée sur place le 18 juillet.

Avant le départ, nous connaissions déjà les contraintes auxquelles nous allions être soumis : Contrôle drastique à l'aéroport, interdiction de sortir du Village Olympique, sauf pour se rendre sur le lieu de compétition, et enfin pas de spectateurs.

Donc, à notre arrivée, il a fallu patienter 5 heures afin de remplir toutes les formalités. Puis direction le Village Olympique en bus et là encore, contrôle strict pour entrer dans le village. Ensuite, nous avons pris nos appartements avec nos lits en cartons dans le bâtiment où était logée l'équipe de France Olympique.



Au village, on pouvait se déplacer librement, la seule contrainte était le port du masque. Le village est une

vraie petite ville. Lors des repas, on avait l'occasion de voir tous les sportifs de tous les pays. Moi qui suis fan de tennis, j'ai pu échanger avec Caroline Garcia, Nicolas Mahut et Jérémy Chardy. Ils ont été très abordables et sympathiques.

Dès le 19 Juillet, nous avons commencé l'entraînement avec mes collègues de la discipline Skeet Olympique, Lucie Anastassiou et Eric Delaunay.

Il a fallu 4 ou 5 jours pour s'acclimater au climat humide du Japon, 80 % d'humidité, qui malgré une température de 30 à 35 degrés, donnait l'impression de 45°C. A cela s'ajoutait le décalage horaire de 7 heures.

La pression des Jeux, je l'ai plus ressentie les mois qui ont suivi ma qualification. Je voulais trop bien faire et je ne supportais pas l'erreur. Et comme je dis souvent, il faut l'accepter pour ne pas en faire.



Une fois à Tokyo, j'étais là pour réussir ma compétition et je n'ai pas trop pensé à l'enjeu. Le 25 juillet, début de la compétition, malgré un bon état d'esprit, je fais deux erreurs à la première série, soit un 23/25. Je savais déjà qu'il allait falloir finir très fort pour espérer entrer en finale (Les 6 premiers).

La 2ème série, je réalise le score parfait de 25/25, mais à la 3ème, je laisse échapper un plateau, soit 24/25.

La 2ème journée, il me reste deux séries à tirer et pour la première, ce sera encore un 24/25, lors de la dernière série, le score de 25/25 et un total de 121/125 ne me permettra pas d'accéder à la finale (Entrée en finale à 122/125 après barrage).

Je termine 11ème des Jeux Olympiques de TOKYO 2020, à 1 plateau des trois médaillés Olympiques!!!

Je suis évidemment déçu et frustré d'être passé si près de l'exploit (1 Plateau!!!), mais avec le recul, je préfère ça, plutôt que d'avoir fini dernier.

Ce goût d'inachevé, me donne juste l'envie de recommencer....!!!

Certes, pour ces Jeux, j'étais l'athlète français le plus âgé à 48 ans et demi, mais le Koweïtien AL-RASHIDI qui a remporté la médaille de Bronze dans ma discipline est âgé de 57 ans et demi....!!!

Alors tout est encore possible, la tâche sera difficile, mais le travail ne me fait pas peur. Il suffit d'y croire et j'y crois. L'ambiance de cette magnifique compétition a été exceptionnelle, que ce soit avec mes deux collègues de la discipline ou tous ceux de la Fédération Française de Tir. Ces moments vont rester gravés à jamais dans ma mémoire.

Je tiens à souligner l'accueil irréprochable des Japonais, ainsi que leur gentillesse et leur dévouement qui ont fait la réussite de cet évènement planétaire.

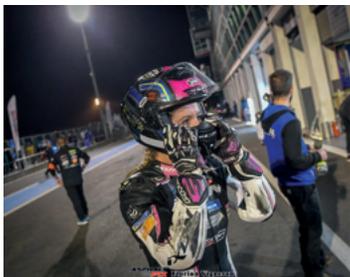
Un grand merci également à tous les Anglésiens et Anglésiennes qui m'ont soutenu avant et pendant ces Jeux Olympiques, par messages ou autres, cela m'a fait chaud au coeur.

Vive le Sport et Vive le Skeet Olympique !!!

Emeline PERRIER : 2 ans sans rouler



Interview d'Emeline Perrier



Gazette : Alors, Racontez-nous comment vous êtes venue à faire cette course d'endurance ?

Emeline : Comme nous n'avions pas roulé depuis 2 ans, nous avons décidé

très rapidement avec Florian, qui avait déjà roulé sur une R6 (600 CC) de se donner un nouveau défi avec une équipe motivée.

Ensuite, l'équipe s'est complétée avec Fabrice, qui fait un peu de piste de temps en temps et qui aide un team aux 24h du Mans. Je me suis donc dit que ça le tenterait bien !! Suite à cela, nous avons décidé de faire la course d'endurance à la française (1 moto par équipage, ce qui nous oblige à faire le plein d'essence et changement de pneu) à Magny cours.

Nous réussissons à clôturer le budget ... Cela coûte cher et à 4 c'est encore pire !!!

Nous nous sommes donc appuyés sur des partenaires et bénévoles comme « Pano la Rochelle » pour l'impression des banderoles et stickers et comme le graphiste qui nous a créé les banderoles dans un temps record.



Toutes ces personnes sont importantes et donnent beaucoup de leurs temps pour notre petite association. Je tiens à les remercier.

Nous avons eu aussi un photographe/vidéaste qui est venu aussi pour immortaliser ces moments avec un direct sur Facebook ..

Des partenaires qui nous suivent et nous soutiennent.

Merci à eux .

MERCI à notre mairie qui fait le maximum pour nous épauler !!!

Tout cela demande du travail, de l'organisation !!!

Gazette : Et la course comment s'est-elle passée ?

Emeline : L'Ultimate Cup Michelin s'est déroulé le week-end du 8 octobre 2021 à Magny-Cours. Dès le vendredi après-midi, nous avons effectué 3 sessions d'essai libre où je me suis sentie rapidement en confiance. Le vendredi soir, nous avons effectué pour la première fois des essais de nuit. On n'a pas regardé les temps chronométrés dans un premier temps, je me suis concentrée sur mes trajectoires !! Repérage, prise en main et réglage de la moto.



Puis, viennent les qualifications, le samedi matin :

- Florian : 1"51'73
- Emeline : 1"54'38
- Jonathan : 1"58'31
- Fabrice : 1"59'95

Fin des dernières qualifications à 12h40, puis le staff part manger et revient pour finir de préparer les motos.

Le samedi à 17h30, pré grille avec un peu de stress.

La moto 116 n'est pas sortie dans les temps pour se positionner en pré grille, nous obligeant à faire un "stop & go" (passage par la voie des stands avec un arrêt de 30 secondes).

Florian (avec la 600 CC) et Fabrice (avec la 1000 CC) prennent un bon départ !

Florian se régule en 1"52/53 et réalise son meilleur chrono en 1"51"56.

40 minutes plus tard, la 600 CC sort pour un arrêt, le pompier et le ravitailleur sont prêts pour faire le plein. Et là... Les 2 Derricks Alu fuient alors que tout fonctionnait avant ...

cela fuit de partout, on perd du temps. Une bonne minute d'arrêt au lieu de 20 secondes ...

Je repars pour mon premier relais. Mes temps sont réguliers en 1"54/55, la piste commence à se rafraîchir, la moto se comporte super bien avec nos pneus Michelin.

43 minutes, plus tard je m'arrête, car je n'ai plus d'essence ! Je laisse la place au staff pour le ravitaillement.

Florian reprend la moto et se régule en 1"54/55, puis arrêt à nouveau au box au bout de 43 minutes : une minute et 10 secondes au box pour le changement de pneu arrière + ravitaillement essence.

Je repars ensuite pour 45 minutes avec un pneu arrière neuf, je suis régulière à 1"56/57, et la nuit est bien tombée. Florian de son côté est régulier à 1"54/55 pendant 40 minutes.

Et malheureusement comme l'organisation l'a annoncé au team manager, nous étions obligés de faire un dernier relais et mettre 3 litres d'essence pour que je reparte pour 10 minutes...

Le podium n'était pas loin (- d'une minute) si on n'avait pas eu tous nos soucis (stop & go, derrick qui ne fonctionnait pas) !

La 1000 CC a fait des superbes relais de 55 minutes du fait de la taille du réservoir plus importante et la consommation différente !

Nous sommes partis 28ème au Scratch (600 CC et 1000 CC mélangé) et 4ème en 600 CC et nous arrivons 24ème au Scratch et 5ème en 600 CC sur 37 équipages dont 9 en 600 CC

Un énorme merci à Florian Vigneron qui nous a géré le live tout le week-end ainsi que quelques photos et vidéos. Un très grand merci aussi aux commissaires car sans eux, pas d'endurance et un énorme merci à tout le staff de notre Team qui ont su gérer comme il faut avec les moyens du bord.

Très grand merci à nos partenaires et à l'organisation Ultimate cup Michelin

Gazette : Bravo à toute l'équipe pour cette course, et pour la suite ?

Emeline : Nous avons fait une réunion fin octobre avec les pilotes et notre team manager pour débriefer sur notre endurance et savoir ce que l'on avait pour projet pour 2022.

Il va falloir revoir certains points dans notre organisation. Nous allons rechercher un renfort coté mécanique moto en complément de notre équipe actuelle et un renfort de pilotes dans la team pour pouvoir jouer le podium en vétéran pour les + de 40ans.

Ce qui semble se définir, serait de faire environ 4 courses d'endurance et quelques courses de vitesse. Mais nous resterons sur le championnat de France d'endurance

Gazette : Et en dehors de la moto ?

Les pères Noël à moto s'organisent pour le 19 décembre avec un départ et une arrivée au parc des expositions de La Rochelle et d'autres actions tombolas, marchés créateurs

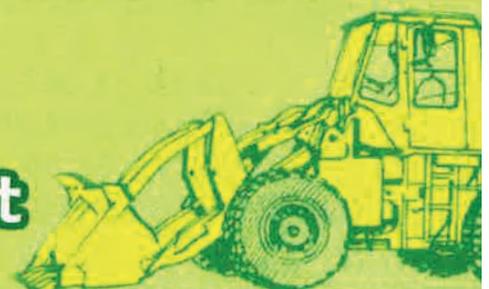


SARL David Plisson

5 rue de la Prée
Les Loges
17540 Angliers

Tél. 05 46 07 35 88
Port. 06 70 54 52 28

Entreprise de Terrassement



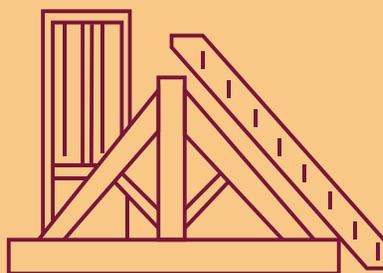
Mariages

GAUTHIER Laurent CERESSIA Gaëlle le 24/07/2021
KEDZIERSKI Yohann SANDILLON Aliza le 21/10/2021

Naissances

TRANCHANT Casey né le 26/04/2021
CAVANHIE Malo né le 28/05/2021
CAVANHIE Lou née le 28/05/2021
CHAPITREAU Lysmine née le 08/08/2021
GERMANAUD Maxence né le 10/09/2021
QUINIOU MERCERON Malone né le 18/10/2021
LAPALU Capucine née le 19/10/2021

SARL ÉTIÉ MENUISERIE



Menuiserie - Charpente
Escalier
Agencement neuf
et Rénovation

2 rue Lamartine
17220 SAINTE-SOULLE
Tél. 05 46 37 54 38



ISO-INTER

Isolez aujourd'hui, économisez à vie

Spécialiste de l'isolation en Charente-Maritime

4, rue du fief du Guet - St Jean d'Angely

www.iso-inter.fr
05 46 26 82 33

Mairie

Mairie : Place St Pierre , 17540 ANGLIERS

Tél. 05 46 37 57 69

Mail : mairie@angliers.fr

www.angliers.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 14h30 - 19h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 14h30 - 17h.

Permanences Mairie et Adjoint :

Le maire : Didier TAUPIN sur RDV

1^{er} adjoint : Dany PAPOT le mardi et vendredi de 14h30 à 17h

2nde adjointe : Maryannick LE ROUX le mardi de 9h à 12h

3^{ème} adjoint : Jean-Pierre LE CLOËREC le samedi de 10h à 12h

4^{ème} adjointe : Monique MORASSO le vendredi de 10h à 12h

Les 2 conseillers délégués : Florent YON et Magalie PETIT sur RDV.

Directrice des services : Corinne ROBERT

Responsable d'ACM : Sandra JOLLY

Responsable technique : Philippe AUTRUSSEAU

Médiathèque

Tél. 05 46 56 10 42

Mail : mediatheque@angliers.fr

Horaires d'ouverture :

Horaires d'été

Mardi : 16h00-19h00

Mercredi: 14h00-18h00

Vendredi: 16h00-19h00

Samedi: 10h00-12h00

Horaires d'hiver

Mardi : 16h30-18h30

Mercredi : 14h00-16h00

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h00 -12h00

Port du masque obligatoire

La médiathèque est également ouverte pour les écoles et les associations de la commune en dehors des ouvertures « public ».

Tarifs :

Jeunes - 18 ans (commune et hors commune) : gratuit

Adultes : 10€ / Adultes hors commune : 18€

Etudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire RSA* : gratuit

Centre de loisirs

(Accueil Collectif De Mineurs)

Place St Pierre, 17540 ANGLIERS

Tél. 05 46 42 48 35

alsh@angliers.fr

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :

Du Lundi au Vendredi : 7h30 - 12h / 16h30 - 19h

Sauf le Mercredi et vacances scolaires : 7h30 - 19h.

La structure accueille les enfants de 3 à 11 ans (section enfance) et les jeunes de 12 à 17 ans (section ados).

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

En vertu de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème}, les officiers d'état civil des communes et les notaires sont désormais compétents pour enregistrer la conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité.

L'ensemble des explications ainsi que les formulaires Cerfa obligatoires se trouvent sur le site:

www.servicepublic.fr/rubriqueFamille/sousrubriquePacs

La conclusion des PACS se fait le 3^{ème} samedi du mois en Mairie d'Angliers (après la prise de Rdv).

Chez Pascal Fallourd
Charcuterie maison

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLE - TRAITEUR

Ouvert tous les jours
de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
(Sauf le lundi - Jeudi et dimanche après-midi)

05 46 42 31 67
Tickets restaurants acceptés

24 RUE DE L'AUNIS - 17220 ST SOULLE

CONTACTS

15
SAMU

17
POLICE
GENDARMERIE

18
POMPIERS

112
TOUTES
URGENCES

SANTÉ		
Audioprothésiste	AUDIOPROXI	05 86 79 97 52
Masseur-Kiné / Ostéopathe	MALLET Frédéric	05 46 55 54 28
Psychanalyste	GUERRIER Bruno	06 83 35 60 58
Médecin généraliste	Dr ASQUIER Manon	05 82 84 84 99
Médecin généraliste (remplaçant)	Dr CHARVET Simon	05 82 84 84 99
Médecin généraliste	Dr DE DECKER Julie	05 82 84 84 99
Infirmière diplômée d'état	GIRY Isabelle	06 52 78 82 35

SERVICES		
Conseiller Immobilier	Dr House - DIFFINE Patrick	06 26 53 46 03
Conseiller Immobilier	LEIDL Immobilier	06 29 72 41 54
Photographe	Bonita Sonrisa Photos - Laëtitia	06 49 76 43 11
Taxi	YACHOU Hassan	06 56 76 48 91
Institut de beauté	ID Beauté	06 51 15 99 02
Réparations ordinateurs	Aunis PC Services - TREPIER TERENCE	06 58 40 65 06
Destruction nids frelons et guêpes	Allô Frelon 17 - PAULIAT Jean-Christophe	06 24 97 02 33
Coiffure à domicile	Florine Coiffure - ETIE Florine	06 49 76 43 11

COMMERCES		
Auto-école	Auto-école Mélanie Formation	05 46 41 55 20 07 69 15 33 39
Coiffeur	NLM Coiffure TIMOLEON Julien	05 46 42 69 09
Epicerie (poste, FDJ, gaz, retrait espèces...)	Le Marché D'Hortense VIGNAUD Hortense	05 46 30 08 30
Restaurant Snack Pizzeria	AROMA PIZZ BOUVIER Stéphane	05 46 52 84 60
Boulangerie Pâtisserie	Au Vieux Pétrin DJERJAR Mickaël	05 46 56 03 30

ENFANCE / JEUNESSE		
Accueil de loisirs	Sandra JOLLY (Responsable)	05 46 42 48 35
Groupe scolaire «La Farandole»	Marie CZAPLA -FORESTIER (Directrice)	05 46 37 57 06

ASSISTANTE MATERNELLE	
Madame CHAPRONT Angéline	05 46 37 59 67
Madame COLIN Karine	05 46 42 34 76
Madame GUYON Christelle	06 68 99 28 28
Madame GAUD-POUGET Elodie	06 66 39 45 96
Madame LE BIHAN Stéphanie	06 33 00 08 74
Madame ROUX Vanessa	06 63 31 65 40
Madame RENAUD Corinne	05 46 43 18 73
Madame PAILLOUX Armelle	05 46 37 80 57
Madame RIBEIRO Marina	06 58 68 95 69
Madame TEURNIER Nadine	05 46 27 28 76

AGRICULTURE	
BAILLY PHILIPPE	05 46 31 02 72
COURTOIS MICHÈLE	05 46 37 57 84
DOUHAUD STÉPHANE	05 46 37 57 61
DAPRON ERIC	05 46 28 50 25
GERMAUD HERVÉ	-
PETIT LAURENT	05 46 37 57 12
TERRIEN JEAN-PIERRE	05 46 37 01 95

TOURISME		
Gîtes	FARNHAM Paul	05 46 37 27 17
Gîtes	DOUHAUD Gérald	05 46 37 57 61

ARTISANAT		
Carrelage, faïence, piscine, terrasse	MP CARRELAGE	06 10 25 07 43
Chauffage - Nouvelles énergies (poêle à bois, pompe à chaleur, ...)	LM HABITAT LE MORILLON Gilles	06 15 69 63 66
Electricité	MIGAUD Fabrice	06 64 84 55 24
Electricité, domotique, interphone	BARRET Christopher	06 62 67 87 72
Garage mécanique auto, Vente, Station	BERCHOTTEAU Damien TOP GARAGE	05 46 37 57 46
Peinture en Bâtiment	COTTET Alain - BCP	05 46 37 59 66 06 78 46 68 55
Pose grillage, rénovation, Aménagement extérieur	DAURELLE Fabrice	06 59 88 08 18
Techni-RENOV (couverture, ...)	CHAGNEAUD Jean-Marc	06 22 02 35 14
Système sécurité - alarmes	TENEO Solutions BOUVIER Mickaël	05 46 35 43 44 06 85 95 82 86
Lavage et nettoyage de véhicules	CLEAN AUTO	06 42 10 15 64
Terrassement, Assainissement, démolition	PLISSON David	06 70 54 52 28
Plomberie	VB Plomberie	07 63 71 50 86
Pâtisseries	Cupcakes - TUYBENS Marion	06 60 8196 43
L'atelier Des Boulines	Mme GUITON Estelle	06 63 10 4135

ASSOCIATIONS		
Centre de premier secours Angliers/Vérines	Chef de centre Lieutenant FOUQUET Pierre Alexandre Adjoint CONSTANT Rémi	
Amicale des sapeurs pompiers	CONSTANT Rémi	05 46 31 02 83
Association communale de chasse agréée	COUNTANT Jean-Louis	05 46 37 57 24
E.M.T. 17	PERRIER Emeline	06 99 42 92 36
Farandole Plus (Ass. des parents d'élèves)	PITEAU Emilie	06 48 51 26 59
	BERCHOTTEAU Caroline	
Les Aînés d'Angliers	AUGER Colette	05 46 07 14 66
Obérythmée (club rochelais du chien de travail)	TANVET Nathalie	06 14 44 03 24
Self Défense (Ju-jitsu et Kobudo)	GENDRY Roland	06 88 85 54 98
Tir plateau police	PETIT Emmanuel	06 63 85 00 76
Transparence 17	JEGO Alain	06 89 30 51 50
Zumba - Lumaforme	SCHAEFFER Vanessa	06 02 71 73 82
Isvari Yoga	Isabelle	06 26 53 46 03

ERDF 0972 675 017
Dépannage

ERDF 0800 473 333
Urgences gaz sécurité

GDF 0810 433 017
Dépannage

Préfecture 05 46 27 43 00
www.charente-maritime.gouv.fr

Face à l'augmentation des incivilités, nous vous rappelons la mise en œuvre de certains arrêtés du maire :

Brûlage des déchets verts :

Pour rappel, une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 confirme le principe d'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. Ce brûlage est à l'origine de nombreux troubles du voisinage dus aux odeurs et à la fumée, de nuisances pour la santé et l'environnement ainsi que la cause de propagation d'incendie.

En Charente Maritime, une circulaire du 9 février 2010 prévoit l'interdiction générale d'incinérer tous les déchets verts (pelouses, tailles de bois, d'arbustes, ...) et conseille de se déplacer à la déchetterie ou d'opter pour le compostage.

Lutter contre les bruits de voisinage :

L'arrêté du maire en date du 1er juin 2018, stipule les heures autorisant l'utilisation d'engins à moteur, appareils, tondeuse, ... soit :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**.
- Le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**.
- Le dimanche et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

Pour rappel, le dimanche et les jours fériés sont des jours de quiétude. La vie en société impose des règles à chacun et le respect des autres.

Également, les propriétaires de chien en particulier, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (bruit de manière répétée intempestive).



Véhicule gênant :

Des trottoirs ont été aménagés le long des deux routes départementales (rue du Moulin et route de la Mer), afin de sécuriser les piétons, enfants, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Or stationner son véhicule ou ceux de ses visiteurs encombrant les trottoirs, oblige les piétons à marcher sur la chaussée parmi les voitures circulantes. Cet état de fait doit cesser. Nous comptons sur la responsabilité citoyenne de chacun.

Les ordures ménagères et autres immondices :

Le dépôt d'ordures ménagères aux pieds des containers verres et papiers sur la commune ou l'abandon de déchets sauvages sur des terrains privés ou publics sont autant d'infraction à l'article L.541-6 du code de l'environnement. Les responsables de ces méfaits encourent une peine d'emprisonnement de 2 ans et d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 Euros.



Containers et poubelles :

Les pouvoirs de police du Maire notamment par le Code Général des Collectivités territoriales (article L.2131-1 à L.2131-13) et le Règlement Départemental Sanitaire (Titre IV section 1 article 8), prescrivent que les containers ne doivent pas rester sur le domaine public après la collecte par Cyclad.

Ces arrêtés et réglementations sont transmis à la Gendarmerie Nationale et chacun des élus est chargé de leurs exécutions



Déjections canines :

Article 8 du décret du 2020-1573 du 11 décembre 2020, le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal de compagnie est passible d'une **amende de 135 €**.

LE TRI + FACILE

EMBALLAGES



À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



VERRES



PAPIERS ET PETITS CARTONS



BIODÉCHETS



À déposer dans le composteur



TEXTILES



cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Tél. 05 46 07 16 66
cyclad.org

MIEUX TRIER, C'EST PENSER À DEMAIN

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Conception Instant Urbain - Tous les papiers se trient et se recyclent



Dr.HOUSE-IMMO
SPÉCIALISTE IMMOBILIER



Achat, vente de biens immobiliers? Vous avez un projet? Faites confiance à un professionnel maîtrisant parfaitement le secteur

PATRICK DIFFINE - 0783702706 - patrickdiffine@drhouse-immo.com

Agent commercial indépendant : RSAC 82258549300015
Habitant sur la commune d'Angliers 17540

www.drhouse-immo.com

La Maladie d'Alzheimer

Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir. Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférent, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine ». Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par cette maladie.

Faites un don à l'association départementale :

France Alzheimer Charente Maritime
116, cours Paul Doumer à Saintes
Tél : 05 46 92 25 18
Email: francealzheimer17@gmail.com
Site internet : www.francealzheimer.org/charentemaritime/

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, etc. sur les différents secteurs du département. N'hésitez pas à nous contacter !

P.S. : Les dons et cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66% puisque France Alzheimer est reconnue d'utilité publique.

IMPRIMERIE
ACN

Thuloux Pascal
thulouxmairie@gmail.com
06.52.39.28.51
ZAC de Bel Air
17230 ANDILLY

à l'écoute de vos projets depuis 35 ans

Création - Impression Numérique - Offset & Grand Format
cartes, flyers, brochures, dépliants, bâches, panneaux, véhicules ..ect



**J'AI L'ESPOIR D'AIDER
3 MILLIONS
DE PERSONNES**

Avec ce symbole, exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par Alzheimer. Demandez-le gratuitement à l'association départementale la plus proche de chez vous.

France Alzheimer Rhône
6, place Carnot 69002 Lyon
04 78 42 17 65

www.francealzheimer.org

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES



GRAPHIC DESIGNER
PEINTRE EN DÉCOR

SONIA SELING
Créations

DÉCOR PERSONNALISÉ • COMMUNICATION GRAPHIQUE • COVERING VÉHICULE

07 68 15 26 74
soniaselingcreations@gmail.com



Pompes funèbres Gassuau

ZA Croix-fort, 80 Route du silo
17220 ST MEDARD D'AUNIS

Tel: 05 46 35 90 50 - Fax: 05 46 35 81 16
gassuaclaude@orange.fr

Chambre funéraire

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
TRANSPORT DE CORPS TOUTE DISTANCE
AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE
CAVEAUX, MONUMENTS FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
ARTICLES FUNÉRAIRES, FLEURS ARTIFICIELLES
FLEURS NATURELLES (sur commande)

www.pompe-funebre-la-jarrie.com

miel Crétet
apiculteurs depuis
1948

**-20% sur vos achats
à notre boutique**

Rue du Moulin David - 17540 Le Gué d'Alleré - Tél. 05 46 68 23 86

Retrouvez nous sur
www.mielcretet.com

Les Bonbons miel et fruits
Miel et produits
Châtaignier
Charente-Martinique
LES KIDS
Citra forestiers au miel

ALTYLAK® CO. Tél. 05 46 27 75 56 - 302 La Rochelle 161 462 852 - Crédit photos : istock - tous droits réservés.

Angliers

Terre et vie d'équilibre

Le Maire, les adjoints

et les conseillers municipaux
vous souhaitent de
belles fêtes de fin d'année

 **Terre saine**
Communes sans pesticides


Terre et vie d'équilibre

mairie@angliers.fr

www.angliers.fr

Tél. 05 46 37 57 69



MairieAngliers



AngliersCommercesEntreprises



AngliersAssociations

MAIRIE D'ANGLIERS
Place Saint Pierre
17540 ANGLIERS